

Un PC et Internet pour 1 euro/jour: le gouvernement démocratise le web

Certes, le taux d'équipement en informatique progresse en France. Un foyer sur deux possède un ordinateur et 10 millions de personnes sont abonnées au haut débit. Pour autant, les seniors et les foyers modestes restent encore concernés par la fameuse « fracture numérique ».

Le gouvernement a donc décidé de prendre les devants. Après les étudiants, il proposera dès le premier trimestre 2007, une offre 'PC+Internet' à destination des foyers modestes incluant un micro-ordinateur « *de qualité et bon marché* » avec logiciels (bureautique, communication, navigation, sécurisation), une connexion haut débit et une formation à domicile pour le prix d'un euro par jour pendant trois ans. Soit un total de 1.095 euros. Les familles qui le souhaitent pourront contracter un prêt pour s'équiper grâce à une garantie de l'Etat.

Cette formule « *tout compris* », décidée à l'occasion du Comité interministériel pour la société de l'information (CISI), sera mise en oeuvre dans le cadre d'un partenariat public-privé. L'offre sera disponible dans la grande distribution. Exactement comme l'initiative similaire lancée en 2004 auprès des étudiants.

Le plafond de ressources requis pour bénéficier de cette offre sera arrêté à la rentrée 2006, a-t-on indiqué à Matignon. Le critère de sélection pourrait s'aligner sur le « tarif de première nécessité » appliqué à la vente de l'électricité, soit environ 1,2 million de foyers.

Objectif: passer de 50% à 68% de taux d'équipement en 3 ans

Le gouvernement table sur un abonnement mensuel au haut débit de l'ordre de 15 euros maximum pour les bénéficiaires.

« Internet accompagné » entend faire passer, en trois ans, de 50% à 68% les foyers français équipés d'un ordinateur. L'opération devrait permettre, selon Matignon, la création de « *2.000 emplois* » d'ici un an et « *plus de 30.000* » d'ici cinq ans dans le secteur des services à la personne (assistance informatique, internet à domicile).

Par ailleurs, le gouvernement veut généraliser en 2007 l'accès à la Toile dans les zones d'éducation prioritaire afin d'aider les élèves à faire leurs devoirs et à bénéficier d'un soutien éducatif.

Il compte encourager l'équipement des logements en accès à très haut débit par la création d'un label « logement multimédia ». Un groupe de travail sera mis en place en septembre avec pour horizon mars 2007 en vue de la définition de nouvelles normes d'équipement.

D'autres mesures en faveur du développement d'Internet

Lors du Cisi, Dominique de Villepin a également réaffirmé l'objectif du gouvernement de faire accéder, en 2007, toutes les communes à la téléphonie mobile, à l'internet haut débit et à la télévision numérique.

Pour résorber la fracture numérique, le gouvernement souhaite parvenir, au niveau national, à 98%

de la population couverte en haut débit fin 2006 (avec un minimum de 85% par département) et 99% fin 2007 (90% par département).

L'Etat aidera au raccordement des communes des zones les moins accessibles à hauteur de 50%, voire 80% pour les micro-communes financièrement défavorisées ou les DOM-TOM.

L'accent sera également mis sur le développement de l'administration électronique: les deux tiers des formulaires administratifs seront accessibles sur internet à la fin de l'année. La totalité des formulaires - 900 - pourront être remplis en ligne fin 2007. Rappelons qu'au total, 5,7 millions de contribuables ont déclaré leur impôt sur le revenu par internet en 2005.

Une « marque de confiance » sera en outre lancée en janvier 2007 pour distinguer les fournisseurs d'accès ou de services sur internet oeuvrant pour la sécurisation d'internet. Soixante-dix engagements seront recensés dans une charte établie par le Forum des droits sur internet.

Par ailleurs, le gouvernement veut renforcer la lutte contre les spams avec l'ouverture, ce mardi, du site internet « www.signal-spam.fr » qui contient notamment 97 fiches techniques sur les « pollupostages » et les moyens de s'en protéger.